

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

A l'occasion des élections municipales, nous nous sommes engagés à favoriser la pratique sportive. Nul besoin de rappeler les effets du sport que ce soit sur la santé mais aussi en termes de bien-être et de relations humaines tant les valeurs qu'il véhicule dépassent les seuls bienfaits physiques.

Si l'adage « un esprit sain dans un corps sain » est bien connu de longue date, la pratique évolue au fil des années. Ces nouvelles façons de pratiquer un sport, collectif ou individuel, nous ont conduites à repenser sa place dans la ville et sur l'espace public. Des matériels en libre accès ont ainsi été implantés dans le parc de l'Abbaye mais aussi sur la place du 8 mai 1945. Ils ont rapidement rencontré un véritable succès. Nous allons donc continuer à développer ces équipements.

Avec ces installations de Street Workout, il s'agit de susciter la pratique sportive en réduisant au

maximum les contraintes, en mettant le sport au plus proche des habitants. Le réaménagement du plateau Colette Besson est la dernière réalisation en date. Ce site comprend un terrain de foot et de basket. Il répond à la fois aux besoins des professeurs du collège et permet une pratique sportive en plein cœur du quartier. Cette offre sera prochainement complétée par un parcours de Crossfit.

Le succès immédiat du plateau Colette Besson nous a montré une nouvelle fois la nécessité de rendre accessible ces espaces sportifs et de les développer sur notre ville. Mais il est par ailleurs indispensable de respecter le lieu et le matériel mis gratuitement à disposition, d'en faire le bon usage et de ne pas générer de nuisances pour les riverains.

Notre politique de développement de la pratique sportive va également s'accroître dans les pro-

chains mois avec l'acquisition du complexe du Bois du Lys. En effet, en plus des bâtiments qui accueillent le Centre de loisirs, ce site comprend des équipements sportifs tels qu'un gymnase, ou un stade. Ces infrastructures, en excellent état, permettront d'offrir un cadre idéal pour la pratique sportive, que ce soit pour les publics scolaires ou les associations de la ville.

Nous travaillons sur un redéploiement des activités sur l'ensemble des gymnases de la ville afin de garantir un meilleur usage possible des bâtiments, tout en répondant à la demande des Dammariens de pratiquer leurs activités sportives dans les meilleures conditions et faire de notre ville, une commune résolument sportive !

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le service des espaces verts devrait déménager au mois de septembre pour rejoindre le Centre Technique Municipal dans des conditions précaires et temporaires. Quid des sanitaires, des douches, des vestiaires, des abris pour les véhicules et les matériels et des serres sur le site actuel ? Après la perte de leur chef de service, dont le contrat n'est pas reconduit après 10 années de service, des contractuels non reconduits, des primes covid mal évaluées, un audit difficile à appréhender, des agents non véhiculés qui auront des difficultés pour rejoindre le CTM, la colère monte chez les agents. Quelle sera la destinée du site actuel ? Tout cela n'a pas été évoqué lors du débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal.

L'acquisition du Bois du Lys est une bonne nouvelle. Nous félicitons la ville qui semble s'en émuvoir. A l'automne dernier, des représen-

tants du personnel de Safran nous contactaient pour évoquer la volonté du Comité Social et Economique de Villaroche de mettre en vente le site et d'arrêter toute activité à la fin du mois d'août 2021. Nous avons donc rencontré le représentant du CSE Central pour en savoir plus. L'échange fut sincère et direct, nous donnant tous les éléments et des fourchettes de prix de vente très intéressantes. Une inquiétude, malgré tout, taraudait ce représentant, l'absence de dialogue tangible avec la mairie, locataire d'une partie du site pour le centre de loisirs. Nous avons donc interpellé le maire juste avant que ne commence le conseil municipal du 17 décembre pour évoquer brièvement ces éléments et notre désir de voir ce site devenir propriété de la ville. D'ailleurs, le maire s'était excusé pour le retard de début de séance suite à ces conversations en aparté qui lui étaient apparues extrêmement intéressantes.

Lors du conseil municipal de février, notre élue, Catherine Domenech questionnait le maire sur le sujet. Aucune réponse satisfaisante ne nous avait été faite. L'annonce de cette acquisition nous satisfait pleinement. Nous souhaitons maintenant que ce site ait un avenir éducatif, culturel et sportif radieux pour nos jeunes et moins jeunes.

Nous dédions notre tribune à Jean-Paul Bailay, docteur humaniste, musicien, photographe et auteur de "Ideal Standard une aventure humaine". Jean-Paul a été conseiller municipal de notre ville sous le mandat de Maryvonne Pouvreau en 1965. Il a été avec Bernard Clootens à l'initiative de la création du bulletin municipal de notre ville.

dammariecitoyenne@gmail.com

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Le rôle de l' élu au sein de la CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine) Il est important de savoir que la mairie de Dammarie lès Lys n'est plus souveraine pour prendre certaines décisions depuis qu'elle a été intégrée à la CAMVS en 1999 dans un but de mutualisation des ressources et par obligation administrative.

Quelles sont les prérogatives les plus importantes de la CAMVS ?

Développement économique et touristique : Soutien aux filières économiques, accompagnement des entreprises, développement touristique, parcs d'activités

Aménagement et urbanisme (Schéma de cohérence territoriale « SCOT »)

Enseignement supérieur et Formation

Habitat et gens du voyage : Construction de logements, amélioration de l'habitat privé, rénovation,

logement des jeunes, hébergement d'urgence

Environnement : Gestion de l'eau, des déchets

Développement durable : Plan Climat, Air Énergie Territorial (plan sur 6 ans pour baisser les émissions à effet de serre, s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de l'air, réduction de la consommation d'énergie, développement des énergies renouvelables, prévention du bruit

Mobilité : Plan local de déplacements et schéma directeur des liaisons douces

Politique de la ville : Sport-Culture, Sécurité et prévention de la délinquance (Police des transports)

Un futur projet de territoire engagera les grandes orientations de la CAMVS pour 6 ans : un premier bilan a été présenté aux élus et la prochaine étape a pour objectif d'établir le plan d'actions qui sera discuté en commissions. Il sera présenté aux habitants de l'agglomération avant l'été.

Notre avis : Nous continuons de déplorer que le débat n'existe que pour mieux acter les déci-

sions et les orientations déjà prises en coulisses. Le partage d'idées n'est pas la priorité et il est très difficile de faire des propositions. Finalement, le fonctionnement de la CAMVS est proche de celui de notre mairie. Tout est déjà décidé !

Les projets culturels portés par la CAMVS Microfolies : musée virtuel installé à la médiathèque... une belle expérience artistique

Fais parler ton court : un stage cinéma proposé à 12 jeunes de l'association CSF (confédération syndicale des familles) avec une réalisatrice professionnelle.

Dernières nouvelles : Achat du Bois du Lys ... à suivre car aucun projet sur l'avenir de ce bâtiment n'a été débattu au sein de l'équipe municipale.

Pour nous écrire : elu.unnouveausoffle@gmail.com

Patricia, Sylvie et Wilfried